

**COMMUNE DE GACOGNE**  
**Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du**  
**vendredi 09 juin 2023 à 19 h 30 à la mairie de Gâcogne**

**ORDRE DU JOUR**

- Désignation du délégué du conseil municipal et de ses suppléants pour les élections sénatoriales,
- Travaux à l'église : modification des demandes de subventions,
- Point sur l'Auberge, remplacement de petit matériel, décision modificative,
- Questions diverses.

**Etaient présents** : Yvette BOURNAT, Annick FERROT, Christophe GAGNEPAIN, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Martine CAMBIANICA, Martial BEAUDEQUIN, Guy GODEFROY, Olivier TARTRAT.

**Excusées** : Brigitte HORB (pouvoir à Christophe GAGNEPAIN), Béatrice GERARD (pouvoir à Martine CAMBIANICA).

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du 16 février 2023.

➤ **DESIGNATION DU DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE SES SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES**

Il y a lieu de désigner les délégués pour les élections sénatoriales de septembre 2023. Sont élus :

- Délégué titulaire : Christophe GAGNEPAIN – 11 voix
  - Délégués suppléants : Martine CAMBIANICA – 11 voix, Martial BEAUDEQUIN – 11 voix, Guy GODEFROY – 10 voix
- Non élu ayant obtenu 1 voix : Olivier TARTRAT

➤ **TRAVAUX A L'EGLISE : MODIFICATION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le maire rappelle que suite à des échanges avec Madame la Sous-Préfète, il lui a été recommandé de redéposer les demandes de subventions pour l'églises en découpant les travaux en 2 tranches.

Le dossier a été revu par M. Baroin, architecte et les 2 tranches se décomposent ainsi :

- Tranche 1 : clocher, zinguerie, couverture : 208 509 € HT,
- Tranche 2 : enduits extérieurs, électricité : 233 740 € HT.

Il est donc décidé de solliciter une aide de l'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 30% sur chaque tranche.

➤ **POINT SUR L'AUBERGE, REMPLACEMENT DU PETIT MATERIEL, DECISION MODIFICATIVE**

Divers matériels anciens ont été remplacés à l'Auberge (congélateur, réfrigérateur ventilé, lave-vaisselle) pour un montant total HT de 5 310 €. Les crédits ayant été prévus au budget à hauteur de 5 000 €, il est décidé d'y ajouter 310 € à prendre sur le poste d'entretien (en fonctionnement).

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

**Mode de chauffage à l'Auberge** : L'Auberge est chauffée avec une chaudière fioul datant de l'origine, à savoir 1993. Celle-ci consomme beaucoup d'une part et a des signes de faiblesse d'autre part.

Afin de pouvoir choisir le meilleur mode de chauffage pour l'établissement, il est décidé de confier au Bureau d'Etudes Daventure (Le Creusot) un audit énergétique de l'Auberge.

Cet audit fera un état des lieux des installations, de l'isolation et de la consommation. Il fera également plusieurs propositions techniques et financières.

Le coût de cette mission s'élève à 2 100 € HT et pourra être subventionné avec les éventuels travaux.

Fait à Gâcogne, le 10 juin 2023

**Christophe GAGNEPAIN**  
Maire de Gâcogne

